

Aujourd'hui, où les associations en général sont peu libres, les associations religieuses le sont un peu moins que les autres. A Rome, c'était le contraire : l'association en général était libre de fait plutôt que de droit ; l'association religieuse (les chrétiens exceptés) était libre de fait et de droit : « En règle, dit le jurisconsulte, les associations non approuvées ne peuvent se réunir ; mais, quand il s'agit de religion, on peut toujours se réunir ¹. »

Mais maintenant, avec ces libertés extérieures et publiques de la corporation et du temple, comment n'eût-on pas eu les libertés intérieures, domestiques, plus naturellement inviolables, la liberté de l'éducation par exemple ? Nulle charte, il est vrai, n'avait promis aux sujets d'Auguste la liberté d'enseignement. Mais ou la sagesse, ou l'oubli, ou l'impuissance des gouvernants, la force des choses en un mot, l'avait donnée, c'est-à-dire l'avait maintenue. Quoiqu'on ait voulu dire le contraire, ni empereur, ni république romaine ne s'occupèrent des écoles, si ce n'est le sénat une fois, pour fermer celles des philosophes ; César, pour accorder certaines immunités à certains professeurs ; Vespasien et quelques autres, pour fonder deux ou trois chaires de rhétorique ou de philosophie, quelque chose comme non pas un collège, mais comme le Collège de France. L'idée ne vint à aucun César, ni au plus érudit, Claude, ni au plus despote, Tibère, d'un vaste système d'en-

jet des droits d'asile dans les cités grecques. V. *les Césars, Tableau, etc.*, t. III, p. 47, liv. II, ch. II, § 1.

¹ SED RELIGIONIS CAUSA COIRE NON PROHIBENTUR; il ajoute, DUM TAMEN PER HOC NON FIAT CONTRA SENATUSCONSULTUM QUO ILLICITA COLLEGIA ARGENTUR. — C'est-à-dire pourvu que ces réunions ne servent pas à en cacher d'autres dont le caractère serait différent. — Marcianus, I, § 1, *de Collegiis* (D. XLVII, 22.)

seignement *gratuit, commun et obligatoire*, qui eût fait découler l'instruction en tout genre de la cervelle plus ou moins savante du souverain, et aurait fait fouetter le dernier enfant du dernier village par un fonctionnaire impérial. Les parents étaient, sans charte et plus qu'on ne l'est par aucune charte, libres d'envoyer leurs enfants à telle ou telle école et même de ne les envoyer à aucune. Ce mode d'éducation ou de non-éducation avait produit les Scipions, les Fabius, les Catons, les Virgile même et les Cicéron, et je crois qu'on faisait bien de s'y tenir.

Et enfin l'empire romain possédait à plus forte raison une liberté plus intime encore que celle-là, la liberté de la pensée; je dirais presque la liberté de la presse. Il ne faut pas croire que tout soit profit dans la multiplication presque infinie des œuvres de la pensée humaine. L'homme qui voyage à pied ou à cheval voyage lentement, mais librement : l'homme qui voyage par un chemin de fer voyage plus vite ; mais s'arrêter, se détourner, aller à droite et à gauche lui est désormais interdit ; ses allures ne lui appartiennent plus. Il en est un peu de même des voyages de la pensée. — Supposons une société où la parole seule serait en usage : quel gendarme saisira la parole, cette invisible, impalpable, insaisissable messagère de la pensée ? — Supposez maintenant que l'écriture s'introduise dans cette société : la pensée sans doute se répandra plus au loin ; mais déjà, incorporée au papier, elle deviendra plus saisissable, et avec deux lignes de la main d'un homme, comme le disait un ministre de la police du dix-septième siècle, on aura le secret de le faire pendre. — Qu'à son tour la presse s'y introduise : voilà la pensée bien plus promptement et plus abondamment propagée, et cette parole multipliée aura un ascendant que nulle parole

n'avait jusque-là; la presse seule désormais exprimera et formera l'opinion. Mais, d'un autre côté, il faudra à la presse des engins, un atelier, des ouvriers nombreux; et, grâce à cet attirail, la pensée sera moins libre et plus saisissable. Un gendarme à la porte de cet atelier, les scellés sur cette machine, la main sur le collet de cet ouvrier; et immédiatement cette manufacture de la pensée humaine s'arrête. — Supposons un pas de plus, le journal; voilà certes une puissance nouvelle et une forme de la pensée qui annihile ou peu s'en faut toutes les autres! Mais c'est aussi une servitude nouvelle; et la pensée devenue journal, ayant un domicile apparent, de vastes ateliers, de nombreux agents, des capitaux énormes placés sur sa tête, tombe d'autant plus, par son importance politique et financière, sous la main de ceux qui gouvernent. — Enfin supposons un dernier progrès, la presse mécanique, la presse à bon marché, et en même temps, ce qui motive et justifie ce progrès, l'instruction primaire donnée à tous. Cela est beau sans doute: des millions de convives vont s'asseoir au banquet de la pensée. Mais aussi le banquet sera mieux surveillé que jamais. Jadis le public, peu nombreux, était riche et pouvait payer cher le fruit défendu; aujourd'hui le public, nombreux, sera pauvre, et il faudra bien qu'il s'abatte sur l'aliment breveté que le gouvernement lui servira à deux sous de rabais. Le gouvernement sera donc le docteur de l'île de Barataria, contrôlant exactement la table et faisant emporter au plus vite le plat qu'il juge malsain. Il ne faut pas se faire illusion: la diffusion de la pensée est, en notre siècle, chaque jour plus prompte, mais en revanche la liberté de la pensée est en notre siècle moins grande chaque jour.

Or l'empire romain était bien loin de là. La pensée écrite, n'ayant pas l'aide de la presse, n'avait alors qu'une importance très-secondaire; la pensée parlée était tout. Et la pensée parlée avait un développement dont nous ne nous doutons pas. Même à Rome, où les assemblées politiques étaient supprimées, la vie du Forum, la vie en plein air, la rencontre aux portes des temples ou dans les boutiques des barbiers, les réunions fréquentes des confréries, des corporations, des collèges sacerdotaux, la continuelle intimité du cirque, du théâtre, des boutiques, du marché, des thermes surtout, rapprochaient les uns des autres les citoyens d'une même ville. Le seul rendez-vous commun, le seul Forum de Paris, c'est la Bourse, lieu spécial pour certaines affaires, étroite enceinte, ouverte seulement trois heures chaque jour et où hier encore on n'entrait qu'en payant. Le Forum (ou plutôt les Forum) Romain était une Bourse gratuite, à ciel ouvert, de quatre à cinq arpents d'étendue, accessible tout le jour, pleine de monde du lever du soleil jusqu'à midi, et où tout le monde venait causer de toutes les affaires. L'échange des nouvelles, des idées, des opinions, des rumeurs, se faisait là, et elles partaient de là pour circuler dans toute la ville. Il y avait là un genre de publicité que ne connaissent pas nos mœurs septentrionales, sédentaires et abritées; une publicité qui sans doute s'évanouissait à distance, qui ne gagnait que lentement la province, mais qui, dans l'intérieur de la cité, était singulièrement active. Je ne doute pas que Rome ne fût, jour par jour et heure par heure, plus au courant de ses propres affaires et de ses propres sentiments que Paris ne l'est aujourd'hui, avec son journal timbré, contrôlé, averti, qu'il lit le soir à la hâte ou sur lequel il bâille le

matin. Le journal parlé de la ville éternelle échappait au timbre, à la censure, à la police, à l'avertissement, à la saisie. Vitellius, à la veille de sa chute, voulut faire la police des conversations; il y gagna de voir débiter, en fait de nouvelles et de propos d'opposition, dix fois pis que s'il ne se fût mêlé de rien. Il n'y avait de ressource contre cette puissance du bavardage public que l'action de la terreur; qu'un système de délation incessante et universelle, censée présente partout et partout redoutée, intimidant toutes les causeries, empoisonnant tous les liens de famille et d'amitié, infectant l'atmosphère d'une frayeur épidémique: et cette ressource, périlleuse du reste pour celui qui l'employait, on savait bien qu'un Trajan ou un Antonin ne l'emploierait pas. Voilà pourquoi, sous un Antonin ou sous un Trajan, on se sentait si libre. Voilà pourquoi, par cela seul qu'on n'avait plus de délateur devant les yeux ou dans l'imagination, la pensée devenait si singulièrement active: « Rare félicité! s'écriait-on alors, on peut penser tout ce qu'on veut et on peut dire tout ce qu'on pense¹. » Cette liberté de la langue était la liberté de tout le monde: la liberté de la presse est-elle autre chose que la liberté de deux cents journalistes?

Telles étaient donc ces libertés de l'empire romain, libertés que n'ont pas toujours eues les monarchies modernes, et qui même ne semblent pas de nos jours en grand progrès. Sans doute ces libertés, toutes de fait, n'avaient été ni exigées, ni octroyées, ni signées, ni décrétées; elles étaient dues beaucoup moins à la bonne volonté des gouvernants qu'à leur impuissance, beaucoup plus à la force des choses qu'au mérite des hommes. Vaut-il mieux compter

¹ Rara temporum felicitate ubi sentire quæ velis, et quæ sentias liceat dicere. Tac., *Hist.*, I, 1.

sur l'impuissance des gouvernants que sur leur parole? Je ne résous pas cette question.

Cependant il faut rendre justice à qui elle est due. La liberté municipale dont j'ai parlé était voulue, maintenue, respectée volontairement par tous les empereurs un peu sages. Un Mécène n'avait pas manqué auprès d'Auguste pour lui conseiller la sublime théorie du nivellement universel et de l'asservissement universel; d'autres Mécènes ne manquaient pas auprès des autres princes, Pline par exemple auprès de Trajan, pour lui conseiller de gagner peu à peu du terrain sur la liberté des cités, et d'absorber dans la grande vie régulière, systématique, commode, uniforme de l'empire, cette vie des cités, partielle, irrégulière, désordonnée, incommode, diverse. Ces gens-là devaient finir un jour par l'emporter; je dirai comment et avec quel fruit. Mais les princes de bon sens, Trajan, Hadrien, Antonin résistèrent, et grâce à eux, les peuples restèrent vivants.

Il est vrai, toutes ces libertés trouvaient un triste contre-poids dans la tyrannie tant de fois éprouvée et toujours possible du César. C'étaient des libertés sujettes à être, les unes brisées, les autres contre-balancées par un gigantesque abus de la puissance humaine. Qu'il vint un Néron ou un Commode; et Rome, toujours la moins libre des cités de l'empire, était livrée la première à la merci d'un fou ou d'un enfant sanguinaire. Et dans les provinces même, la liberté municipale était brisée à plaisir par le premier proconsul qui voulait, en pressurant ses administrés, faire sa cour à César et faire sa propre fortune. La liberté d'association, contre laquelle il y avait toujours une loi écrite, devenait plus que jamais un objet d'horreur et de défiance. La liberté du culte et la liberté d'éducation subsistaient à

peu près, parce qu'elles étaient ou inattaquables ou inoffensives; mais la liberté individuelle et la liberté de la parole disparaissaient sous la terreur. C'était un état violent, mais qui pourtant, entre le siècle d'Auguste et celui de Constantin, revint souvent et parfois dura longtemps.

Seulement, cette crise terminée et un prince de bon sens venu à l'empire, tout reprenait. Les libertés étouffées ou brisées n'avaient pas besoin d'un décret pour renaître. Comme il n'y avait pas de loi en leur faveur, il n'y avait pas non plus de loi contre elle. Tandis que chez nous, le régime le plus libéral reçoit en héritage du régime absolu qui l'a précédé une foule de lois prohibitives qu'il n'a garde de détruire, à Rome le régime le plus despotique héritait de cette liberté de fait qu'il pouvait tout au plus interrompre, qu'il ne pouvait tuer. En d'autres termes, la liberté municipale fondée par Auguste subsista sous Tibère, tandis que chez nous les codes, plus ou moins tyranniques, de la Convention, du Directoire et de l'Empire ont traversé intacts les époques constitutionnelles les plus distinguées. Un Nerva succédant à un Domitien n'avait qu'à chasser les délateurs pour que d'un bout à l'autre du monde chacun respirât et dit : Nous sommes libres.

A plus forte raison, lorsque après Nerva et ses trois successeurs, tous trois marchant dans sa voie, était venu Antonin, le plus pacifique, le plus doux, le plus paternel de tous, le plus exempt de passions personnelles, ajoutez aussi le plus heureux; ne croyez-vous pas qu'elles étaient réelles, les libertés de l'empire romain? Voilà l'avantage des libertés de fait, c'est qu'elles grandissent par la durée, tandis que les libertés écrites restent au mieux telles qu'elles sont écrites, et rien de plus. Les inscriptions qui

attestent la vie municipale sont nombreuses sous Antonin¹. Boville date de lui l'époque de ses premiers comices, c'est-à-dire de son existence municipale. Céré lui rend grâce de son immunité perpétuelle. On continue librement à employer sa fortune à orner sa ville natale, on lui donne des temples, des théâtres, de l'argent, du vin, des festins. Les cités et les familles font des alliances; on devient le citoyen, l'ami, l'hôte perpétuel, le patron d'une cité à laquelle on n'appartenait pas, et ce privilège passe à toute votre postérité. On reçoit de sa ville l'hommage d'une statue et le plus souvent on le refuse modestement, mais la ville reconnaissante élève la statue sans vous en avertir, et aux frais personnels de ses magistrats. Vous avez plaidé la cause d'une ville devant le sénat ou devant l'empereur, vous avez mis votre éloquence et votre éloquence gratuite au service de votre patrie, vous l'avez enrichie, vous avez relevé son enceinte, vous avez fait parvenir son premier citoyen à la cité romaine; tous voudraient aller au-devant de vous, vous rendre grâce. Mais votre modestie en souffrirait; on vous rend grâce en allant honorer votre père et le féliciter solennellement d'avoir un tel fils². Tout cela n'est pas d'un empire où le patriotisme de clocher soit tout à fait éteint, et quel autre patriotisme y a-t-il au monde que le patriotisme de clocher?

¹ Inscriptions de Boville en 158 (Orelli, 3701). — de Céré (*id.*, 3692), — de Lyon (Henzen, 7009), — d'Uselli, en Sardaigne (158). (Contrat d'*hospitium*. (Henzen, 6443.) « A l'empereur... bienfaiteur et conservateur de la ville d'Hadriana (ou Mopsueste en Cilicie), ville sainte, libre, inviolée, autonome, amie et associée au peuple romain, parce que l'empereur, par la divine clémence qui préside à ses jugements, a confirmé et ratifié les anciens privilèges de cette cité. » (Inscription grecque de l'an 140, trouvée à Rome. Onuphre, p. 225.)

² Inscriptions, de Falérie : don d'une statue et distributions au peuple

C'est ainsi qu'on était libre sous un Antonin, et c'est ainsi que l'empire vivait; car, encore une fois, on ne vit que de liberté. Il faut même en convenir, à bien des égards, le phénomène pouvait sembler merveilleux. Rome donnait la paix et n'ôtait pas toute liberté. Le peuple romain avait laissé à chaque nation cela même qui la séparait de lui, sa terre, ses mœurs, ses lois. Et de plus, Rome lui apportait une sécurité jusqu'alors inouïe; la guerre, rejetée presque dans le domaine de la fable, vers de lointaines et désertes frontières, se faisait là à de rares intervalles, sans péril pour les peuples et presque à leur insu. Cent vingt millions d'hommes, tout ce magnifique littoral de la Méditerranée, étaient associés dans cette communauté qui décuplait, en les faisant passer de l'un à l'autre, les richesses matérielles, intellectuelles, morales; fonds commun de propriété et de lumières où tous apportaient quelque chose pour l'accroître, où tous puisaient sans le diminuer. Tant de biens ne valaient-ils pas le sacrifice d'un peu de liberté politique, de gloriole historique ou même d'indépendance nationale? Athènes n'était plus une petite république indépendante, il est vrai; mais elle était la maîtresse intellectuelle du monde; et des peuples dont, au temps de sa

(Henzen, 5128). — de Fossombrone (*Forum Sempronii*): statue refusée et élevée malgré le titulaire (Gruter, 417, Orelli, 4059): — de Tuficum: remise d'impôt et droit de péage obtenue (Henzen, 7084): — d'Eclana: trois milles de route pavés par une mère en souvenir de son fils (*id.*, 7082): — de Gabies, portique restauré et spectacle donné par une femme élue à un sacerdoce (*Monum. Gab.*, p. 148): — de Liossa: repas donné aux décurions et aux augustaux, avec distribution au peuple (Orelli, 842): — de Pérouse: rétus d'une statue et distribution d'argent (Orelli, 4058): — de Trieste: hommage à l'orateur qui a plaidé la cause de la ville (Orelli, 4040): — Décision d'Antonin au sujet des largesses promises par un citoyen à une ville. *Digest.*, 9, de *Pollicitationibus* (IV, 12).

gloire, elle ignorait même le nom, venaient s'instruire à son école. La Gaule n'avait plus sa sauvage liberté; mais elle était riche, civilisée, savante, et c'est elle qui initiait la Bretagne, sa sœur cadette, à la politesse et aux lumières. Alexandrie n'était plus le siège d'une dynastie de rois dégénérés et de reines incestueuses; mais elle était le centre de tout le commerce, l'école de la philosophie la plus élevée, la reine de l'Orient. En vérité, lorsque cette étonnante unité marchait sans secousse et sans violence, n'était-ce pas merveille que de se sentir vivre à cette lumière, et de naviguer, lorsqu'un vent propice soufflait dans les voiles, sur ce magnifique navire qui portait en lui la paix, la civilisation, les destinées du monde?

A cause de cela, cette époque d'Antonin et de son successeur, malgré bien des malheurs et bien des taches, est restée dans le souvenir des nations comme un âge d'or. A cause de cela, il est arrivé que la domination romaine, imposée par la force et par la ruse, est devenue, les premiers temps passés, populaire, aimée, satisfaisante en général. Quand l'empereur était mauvais, on haïssait l'empereur, et on essayait d'en faire un autre. Mais on aimait l'empire et on n'eût pas voulu l'ébranler. On aimait l'empire tant que l'empire donna ou laissa un peu de liberté.

J'ai dit ailleurs toutes les horreurs de l'empire romain. Je ne veux pas qu'on se récrie ni qu'on me mette en contradiction avec moi-même. L'empire romain de Néron était un grand mal; d'autant plus que Néron succédait à Tibère, à Caligula et à Claude et que la tyrannie avait eu le temps de mûrir. L'empire romain sous Antonin était un bien, un bien réel quoique relatif, d'autant plus qu'Antonin succédait à Hadrien, à Trajan et à Nerva, et que la li-

berté avait eu le temps de mûrir. Parce que je regrette ce qu'il y avait de libre en ce temps-là et ce qu'il y a d'asservi dans le nôtre, je ne dénie point pour cela la supériorité des siècles modernes; mais je veux préciser en quoi elle consiste. La compensation, la triste et effroyable compensation du bien-être et de la liberté de l'empire romain, c'était la possibilité, on peut dire la probabilité d'un Commode après un Marc Aurèle. Pourquoi, dans un temps moderne, un Commode ou un Néron, est-il tenu pour impossible? Pourquoi un tyran, quelle que soit sa mesure de tyrannie, est-il chose rare? Pourquoi? parce que nous sommes chrétiens; parce que nous l'avons été et que nous le sommes encore. Nous avons fait une fois l'essai de l'antichristianisme en fait de gouvernement et en fait de mœurs; et alors, du premier bond nous avons eu pis que Néron, Robespierre. Faisons encore le même essai, et nous verrons.

CHAPITRE III

LES IDÉES

Dans les choses de l'intelligence, Rome pouvait également, sinon à juste titre, du moins avec un plausible orgueil, se vanter de son progrès.

L'empire romain donnait aux lettres et aux arts la paix, et ce que je viens d'appeler la liberté. Je ne suis pas de ceux qui pensent que les lettres et les arts ont un besoin absolu de la liberté politique. Ni Rome au temps d'Auguste, ni l'Italie au seizième siècle, ni la France au dix-septième n'ont été ce qu'on est convenu d'appeler des pays libres. Et c'est étrangement circonscrire l'horizon de l'esprit humain, que de lui donner comme le *nec plus ultra* de son ambition ces questions de gouvernement, moins grandes qu'elles ne sont bruyantes et qui ne sont bien souvent que le pauvre voile de pauvres passions personnelles. Il y a hors de là quelque chose de plus fécond, l'imagination; quelque chose de plus vrai, le cœur; quel-